



26 avril 2019

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcine du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP) ET LE DELTACORONAVIRUS PORCIN (DCVP)

État de la situation sur la DEP

Le 26 mars dernier, l'EQSP déclarait un nouveau cas de DEP au Québec dans un élevage de porcelets en pouponnière situé à **Saint-Damase en Montérégie**.

Suite à une investigation et de nombreux tests négatifs sur les liens épidémiologiques potentiels, incluant la maternité hors-Québec ayant fourni les porcelets, il n'a pas été possible d'identifier la source probable de l'infection. La seule hypothèse avancée serait une contamination potentielle durant le processus de transport.

Une partie des porcelets de ce site sera déplacée aujourd'hui et demain à un site d'engraissement situé à Ste-Sophie dans les Basses-Laurentides, dans une zone à faible densité de production porcine. Par conséquent, l'EQSP déclare ce site infecté par mesure de précaution. Ce site, considéré comme un 2^e cas de DEP au Québec, sera soumis aux mêmes mesures d'autoquarantaine et de biosécurité rehaussée que le site fournisseur des porcs et les mêmes procédures d'éradication de la maladie s'appliqueront.

Le déplacement de tout porc du site infecté sera fait par un camion dédié qui utilisera un itinéraire minimisant les passages devant tout autre site de production porcine et qui ne sera pas utilisé pour d'autres transports de porcs tant que la maladie n'aura pas été éradiquée. La gestion des animaux morts sera traitée de façon indépendante de toute autre collecte avec biosécurité rehaussée.

État de la situation sur le DCVP

Concernant le cas de Deltacoronavirus porcine (DCVP) déclaré le 15 avril dans un site de porcelets en pouponnière à Saint-Denis-sur-Richelieu en Montérégie, plusieurs tests ont aussi été réalisés sur les liens épidémiologiques potentiels bien que la source d'infection est connue, soit la maternité hors-Québec. Tous les résultats de tests, autres que sur le site infecté, se sont révélés négatifs.

D'autres réceptions de porcelets de la même maternité sont prévues au cours des prochaines semaines puisque les porcelets ne peuvent plus être expédiés aux États-Unis et qu'il n'y a pas d'autres receveurs ontariens. Ces porcelets seront reçus dans le même réseau de production dans des pouponnières situées dans la même zone géographique à St-Denis-sur-Richelieu. Les sites receveurs seront déclarés positifs durant la période où les porcelets reçus sont porteurs du virus, le temps que la maternité complète l'éradication de la maladie. L'objectif est de réaliser cette éradication sur une période de 6 à 8 semaines. Tout comme pour les cas de DEP, tout site de pouponnière ou engraissement recevant des porcs porteurs du virus seront mis en autoquarantaine avec biosécurité rehaussée, tous les intervenants à ce site seront identifiés et informés afin de mettre en place les mesures de biosécurité rehaussée du plan d'action de l'EQSP.



Comme pour le cas de DEP, tous les porcs déplacés le seront dans une remorque dédiée qui utilisera un itinéraire minimisant les passages devant tout autre site de production porcine et qui servira uniquement aux porcs contaminés tant que la maladie n'aura pas été éradiquée des sites concernés. La gestion des animaux morts sera traitée de façon indépendante de toute autre collecte avec biosécurité rehaussée.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».